

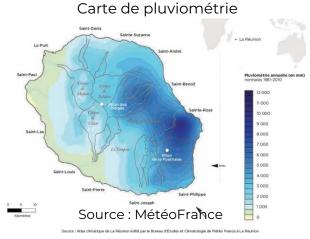
La Réunion, un territoire confronté au paradoxe de l'eau

- 7 milliards de m³ d'eau qui tombent sur son territoire et 5 milliards de m³ retournent directement dans l'Océan Indien
- Consommation annuelle s'élève à 200 millions de m³
- Sur 24 cours d'eau, 3 avaient atteint l'objectif de bon état environnemental en 2019

Un paradoxe de l'eau omniprésent sous deux aspects :

- La Réunion possède de **grandes réserves d'eau**, régulièrement alimentées par les pluies, **mais** reste confrontée à des **manques** sur le territoire.
- Un historique de réflexions et d'actions déjà engagées dans une perspective de rééquilibrage de la ressource. Des infrastructures de rééquilibrage de la ressource en eau et des projets à venir, tels que le MEREN, qui questionnent la destination des ressources en eau (d'irrigation et potable) et des périmètres de protection associés
- Une forte pluviométrie qui génère de véritables problématiques agricoles et de gestion des bassins versants. → Rôle du SDAGE dans la définition des périmètres et dans la gestion des flux de la ressource en eau : Une stratégie de gestion des bassins versants et de périmètres agricoles à définir.

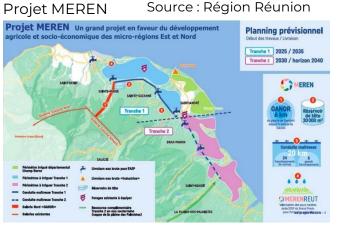
Plusieurs plans d'action portés, notamment par l'Office de l'eau afin de traduire ces problématiques en aménagement, en accord avec le SDAGE et ses orientations



RESSOURCE EN EAU POTABLE & ASSAINISSEMENT

- En 2018, un taux de perte sur le réseau de près de 40% avec un seuil fixé à 25% seules 3 communes sur 24 ont atteint cet objectif- Des coupures d'eau régulières
- Une accessibilité et une qualité de l'eau hétérogènes : Les Hauts particulièrement vulnérables face aux aléas climatiques, des rendements hétérogènes du réseau de distribution (seuils de 23,3% à 81,3%) et une eau soumise à diverses formes de pollution
- 16 stations d'épuration recensées en janvier 2020, dont 14 avec des enjeux de renouvellement / extension dans les 10 prochaines années

Les réserves
d'eau se situe en
grande partie à
l'Est en raison de
sa forte
pluviométrie, ce
qui implique des
schémas de
basculement

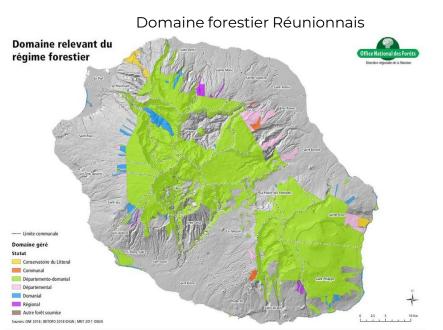




Un accès à la ressource vital dans un contexte de forte croissance démographique -Focus sur les ressources minérales et biosourcées (bois, ...)

- Une estimation du besoin de 4,5 millions de tonnes/an, soit 45 millions sur 10 ans, pour construire et/ou rénover sur le territoire (hors grande infrastructure)
- Dont 5 millions de tonnes de recyclage de matériaux pour 10 ans, ce qui implique qu'il reste 40 millions de tonnes de matériaux de construction à
- Un SRC en cours de révision, qui intègre désormais d'autres éléments tels que la logistique de transport

Plusieurs gisements forestiers à valoriser



Source : Office National des forêts

NB: les surfaces de remparts et du volcan se trouvent dans la forêt départemento-domaniale

Réunion, un territoire à potentiel de ressources biosourcées

Un potentiel fort de gisements de ressources biosourcées qui se situent sur toute l'île et dont l'exploitation durable permettrait de répondre à certains défis à venir.

Cependant aujourd'hui une seule scierie à **l'Est** qui concentre les flux de valorisation.

Un niveau de mobilisation de la ressource forestière non adapté à la demande pour le bois d'œuvre.

Cf Programme Régional de la Forêt et du Bois (PRFB) de 2021 à 2031 qui se divise en 4 axes majeurs, à savoir :

- Améliorer la connaissance de la forêt
- Repenser le modèle économique
- Gérer durablement la ressource
- Animer la filière forêt bois

défis associés ressource en matériaux construction

Une mobilisation historique des matériaux disponibles dans les rivières qui est à ce jour impossible. Ouestion de la mobilisation de **gisements** qui se trouvent souvent sous des terrains agricoles (droit de fortage).

problématique Une situation des gisements au regard des obligations logistiques au plus près des lieux de consommation a émergé.



Une biodiversité endémique, bien commun que nous devons nous réapproprier pour une plus grande responsabilisation

Une biodiversité riche ...

- De nombreuses espèces endémiques sur le territoire
- Près de la moitié des 1738 espèces de la flore vasculaire sont indigènes et **1 espèce** endémique de La Réunion **sur 3 est menacée**
- **28% d'espèces endémiques** de La Réunion
- Des ZNIEFF qui représentent 60% de l'île
- Des types d'habitats naturels diversifiés (majoritairement forestiers) (ARB)
- 17% de la surface terrestre de l'île est dédiée aux terres agricoles

...Associée à des paysages naturels diversifiés

Le **Parc National**, qui recouvre **77% de la surface de l'île**, est un **véritable poumon de la biodiversité** Réunionnaise et rassemble des espaces aux caractéristiques variées : Le Piton de La Fournaise, forêts (48% de la superficie de l'île)...

... Mais en difficulté sur le territoire

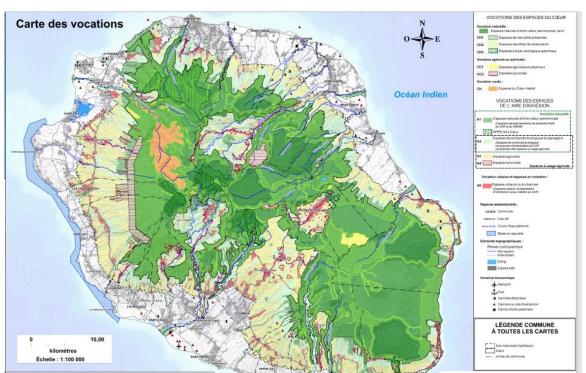
La biodiversité Réunionnaise souffre d'une **forte pression anthropique** à différentes échelles, qui entraîne progressivement la disparition de forêts basse altitude

Une **situation alarmante** pour la biodiversité et de forts enjeux de conservation de la nature Réunionnaise : **30% de la flore et 22% de la faune** sont en voie de disparition et de nombreuses autres espèces ont d'ores-et-déjà disparu.

Par ailleurs, la **prolifération d'espèces invasives** à la fois végétales et animales au détriment des espèces endémiques est un **facteur aggravant** de cette situation d'urgence. En effet, ces espèces **tendent à limiter le développement d'espèces endémiques** et prennent le pas sur la biodiversité indigène de La Réunion.

Conscient de ces enjeux émergents, le territoire voit de plus en plus d'actions de sensibilisation et de protection émerger, par divers acteurs (PNR, Office National des forêts, mairies, habitants,...) et la mise en place de dispositifs actifs (stations de biosécurité dans le PNR, ...)

Carte des vocations



Source : Annexe Charte du Parc National de La Réunion



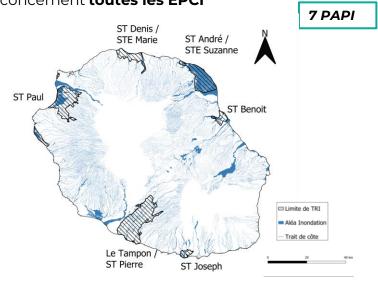
Un territoire exposé à des risques naturels divers, amplifiés par le changement climatique

- Un territoire soumis à des conditions extrêmes : 7 des 8 aléas majeurs
- ¼ des Réunionnais habitent en zone inondable, en moyenne 1 éruption tous les 8 mois
- 24 Communes couvertes par un PPR inondation et/ou mouvement de terrain



Des risques d'inondation récurrents et présents aussi bien dans les terres et que sur le littoral

6 TRI – Territoire risque inondation- bien identifiés et situés dans des zones à forts enjeux socio-économiques et d'aménagement, qui concernent **toutes les EPCI**



Source : Carte PPRN - PPRL : TRI – Aléas inondations - Elan

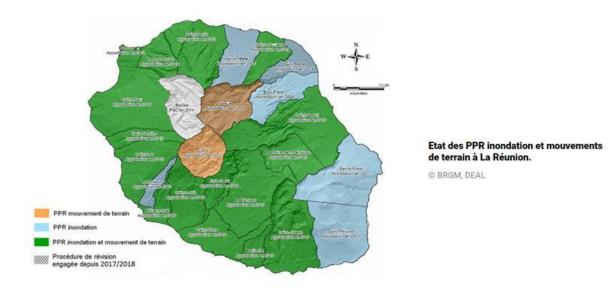
Risques terrestres

Glissements de terrains et autres aléas

Des aléas naturels variés qui concernent fortement les Hauts

Des **submersions marines** qui **amplifient** le phénomène **d'érosion côtière**, d'ores-et-déjà provoquée par les tempêtes qui frappent la Région.

Un impact net sur les habitations et activités économiques du territoire



Une GEMAPI pilotée par les EPCI qui a et aura un rôle majeur dans le développement d'une résilience climatique Réunionnaise. Les cartes de périmètre des PPRN et PPRL constitue une référence pour les GEMAPI.



Un territoire exposé aux risques industriels et technologiques

- En 2019, 7 zones classées SEVESO, dont 4 sont de type « seuil haut » sur l'Île
- 400 ICPE réparties sur le territoire
- 3 de ces 4 sites disposent d'un PPRT Plaine des Cafres, Tampon, Le Port et St-Paul

Des risques industriels et technologiques à considérer

De nombreuses installations classées SEVESO

Seuil Haut

Seuil Bas

Nom de l'installation	Commune	Risque
SRPP – dépôt de pétrole liquéfié et d'hydrocarbures	Le Port	Explosion/Incendie
SCPR – Dépôt d'explosifs	St-Paul	Explosion
Service Interarmées de Munitions (SIMU)	Le Tampon	Explosion/Incendie
EDF -Dépôt hydrocarbures	Le Port	Explosion/Incendie
COROI SAS	Le Port	Incendie/Toxique
AVIFUEL	Ste-Marie	Explosion/Incendie
Suez RV Réunion	St-André	Incendie/Toxique

Cartographie des sites SEVESO



Source: Données DFAL Réunion

Un impact sur la qualité de l'air de la consommation carbone liée aux transports

Pour rappel, la PPE 2018 - 2029 a envisagé plusieurs objectifs:

- Augmenter de façon significative la part modale des transports en commun, afin de passer de 7% en 2018 à 11% en 2023 et qui continuerait d'augmenter en 2028
- · Diminuer la consommation d'énergie fossile du **transport routier**, de 10% en 2023 et de 22% en 2028
- · Favoriser l'utilisation de véhicules électriques notamment à travers l'installation de bornes de recharge, entraînant ainsi une extension du parc estimée passant de 10 600 en 2023 à 33 700 en 2028